

## EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, March 10, 2026

The Standing Senate Committee on Indigenous Peoples met with videoconference this day at 10:02 a.m. [ET] to examine and report on the government response, dated April 26, 2024, to the committee's fourteenth report (interim), entitled *Honouring the Children Who Never Came Home: Truth, Education and Reconciliation*, tabled in the Senate on July 19, 2023, during the First Session of the Forty-fourth Parliament.

**Senator Margo Greenwood** (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Deputy Chair:** Honourable senators, before we begin, I would like to ask all senators and other in-person participants to consult the cards on the table for guidelines to prevent audio feedback incidents. Please make sure your earpiece is away from all microphones at all times. When you're not using your earpiece, place it face down on the sticker placed on the table for this purpose.

I would like to begin by acknowledging that the land on which we gather is the traditional, ancestral and unceded territory of the Anishinaabe Algonquin Nation and is now home to many other First Nations, Métis and Inuit peoples from across Turtle Island.

My name is Margo Greenwood from the province of British Columbia, and I am the Deputy Chair of the Standing Senate Committee on Indigenous Peoples. In the absence of the chair today, it's my honour and privilege to chair this important meeting.

I wish to invite committee members participating in today's meeting to introduce themselves.

**Senator Clement:** My name is Bernadette Clement. I'm a senator for Ontario. More specifically, my home community is Cornwall, Ontario, located on the traditional territory of the Mohawk people of Akwesasne.

**Senator Tannas:** Scott Tannas from Alberta.

**Senator Francis:** Brian Francis from Epekwitk, Prince Edward Island.

**Senator Sorensen:** Karen Sorensen, Alberta, Banff National Park, Treaty 7 territory.

## TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 10 mars 2026

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 10 h 2 (HE), avec vidéoconférence, pour examiner, afin d'en faire rapport, la réponse du gouvernement, datée du 26 avril 2024, au quatorzième rapport (provisoire) du comité, intitulé *Honorer les enfants qui ne sont jamais rentrés auprès des leurs : vérité, éducation et réconciliation*, déposé au Sénat le 19 juillet 2023, au cours de la première session de la 44<sup>e</sup> législature.

**La sénatrice Margo Greenwood** (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**La vice-présidente :** Honorables sénateurs, avant de commencer, j'aimerais demander à tous ceux qui se trouvent dans la salle de prendre connaissance des fiches déposées sur la table. Vous y trouverez les consignes à suivre afin d'éviter les incidents acoustiques. Veuillez garder votre oreillette loin des microphones en tout temps. Lorsque vous n'utilisez pas votre oreillette, placez-la, face vers le bas, sur l'autocollant apposé sur la table à cet effet.

Je tiens d'abord à souligner que nous nous réunissons sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé de la nation algonquine anishinabe, où vivent aujourd'hui beaucoup d'autres Premières Nations, Métis et Inuits de l'ensemble de l'île de la Tortue.

Je m'appelle Margo Greenwood et je représente la Colombie-Britannique. Je suis vice-présidente du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones. En l'absence de la présidente aujourd'hui, j'ai l'honneur et le privilège de présider cette réunion importante.

J'invite maintenant les membres du comité qui participent à la réunion d'aujourd'hui à se présenter.

**La sénatrice Clement :** Je m'appelle Bernadette Clement. Je suis une sénatrice de l'Ontario. Plus précisément, je viens de Cornwall, en Ontario, sur le territoire traditionnel du peuple mohawk d'Akwesasne.

**Le sénateur Tannas :** Scott Tannas, de l'Alberta.

**Le sénateur Francis :** Brian Francis, d'Epekwitk, à l'Île-du-Prince-Édouard.

**La sénatrice Sorensen :** Karen Sorensen, de l'Alberta, où se trouve le parc national Banff, sur le territoire visé par le Traité n<sup>o</sup> 7.

**The Deputy Chair:** Thank you, colleagues. I wish to welcome all of you as well as people across Canada who may be watching via Senate ParlVU.

We are meeting under our order of reference on the government response, dated April 26, 2024, to the committee's fourteenth report (interim), entitled *Honouring the Children Who Never Came Home: Truth, Education and Reconciliation*, tabled in the Senate on July 19, 2023, during the First Session of the Forty-fourth Parliament.

Today, we have the pleasure of welcoming, via video conference, from the National Centre for Truth and Reconciliation, Raymond Frogner, Head of Research, Archives and Collections; and, at the table, from the National Council for Reconciliation, Michael DeGagné, Co-Chair.

Thank you both for being here today. Before we hear your opening statements and proceed to questions and answers, I would ask everyone present to please mute notifications on their devices.

We are now ready to hear your opening remarks, which will be followed by questions from senators.

[*Translation*]

**Raymond Frogner, Head of Research, Archives, and Collections, National Centre for Truth and Reconciliation:**  
[*Indigenous language spoken*]

Good morning. My name is Raymond, and I'm the head of research and archives at the National Centre for Truth and Reconciliation.

[*English*]

I am speaking to you today from the University of Manitoba campus, located on the original lands of the Anishinaabeg, Ininiwak, Anisiniwuk, Dakota Oyate, Dene and Inuit and on the national homeland of the Red River Métis.

Thank you for this opportunity. Stephanie Scott, Executive Director of the National Centre for Truth and Reconciliation, or NCTR, sends her apologies and regrets that she could not be here, as she is currently out of the country.

In your July 2023 interim report, this committee said that the work of identifying and locating the missing children of residential schools was "important," "urgent" and "sacred." And you said that it required federal funding that is ". . . adequate,

**La vice-présidente :** Merci, chers collègues. Je souhaite la bienvenue à tous les membres du comité, ainsi qu'à tous les Canadiens et Canadiennes qui nous regardent sur le site ParlVU du Sénat.

Nous nous réunissons conformément à notre ordre de renvoi sur la réponse du gouvernement, datée du 26 avril 2024, au quatorzième rapport (provisoire) du comité, intitulé *Honorer les enfants qui ne sont jamais rentrés auprès des leurs : vérité, éducation et réconciliation*, déposé au Sénat le 19 juillet 2023, au cours de la première session de la 44<sup>e</sup> législature.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir d'accueillir, par vidéoconférence, Raymond Frogner, responsable de la recherche, des archives et des collections au Centre national pour la vérité et la réconciliation. Nous recevons également, en personne, Michael DeGagné, coprésident du Conseil national de réconciliation.

Merci à vous deux d'être des nôtres aujourd'hui. Avant d'entendre vos déclarations préliminaires et de passer à la période des questions et réponses, je demanderais à toutes les personnes présentes de bien vouloir désactiver les notifications sur leurs appareils.

Nous sommes maintenant prêts à entendre vos déclarations préliminaires, après quoi les sénateurs vous poseront des questions.

[*Français*]

**Raymond Frogner, responsable de la recherche, des archives et des collections, Centre national pour la vérité et la réconciliation :** [*mots prononcés dans une langue autochtone*]

Bonjour. Je m'appelle Raymond et je suis directeur de recherche et des archives au Centre national pour la vérité et la réconciliation.

[*Traduction*]

Je m'adresse à vous aujourd'hui depuis le campus de l'Université du Manitoba, situé sur les terres d'origine des Anishinaabeg, des Ininiwak, des Anisiniwuk, des Dakota Oyate, des Dénés et des Inuits, ainsi que sur le territoire national des Métis de la rivière Rouge.

Je vous remercie de me donner cette occasion. Stephanie Scott, directrice du Centre national pour la vérité et la réconciliation, ou CNVR, vous présente ses excuses et regrette de ne pas pouvoir être présente aujourd'hui, car elle se trouve actuellement à l'étranger.

Dans son rapport provisoire de juillet 2023, le comité a déclaré que le travail d'identification et de localisation des enfants disparus des pensionnats était « important », « urgent » et « sacré ». Vous avez aussi dit qu'il fallait un financement

predictable, stable and long-term . . .” The response that you received from the Minister of Crown-Indigenous Relations was disappointing. The minister described what the government was funding as of April 2024 but failed to provide any commitment to sustain this funding.

Two years later, Survivors, families, Indigenous communities and the organizations that support them are still in the dark. We simply don't know what is going to happen to this important, urgent and sacred work when the current funding runs out. In this regard, I want to underline something that you have heard many times before and which you reflected in your interim report. Research on finding our missing children is complex and highly sensitive work. Doing it right means doing it carefully. Short-term funding is completely the wrong approach. It raises hopes. It opens old wounds. But it doesn't offer the reasonable prospect of actually finding and honouring the children who were lost. Rushing this work harms Survivors, families and their communities.

I'd like to share just a few brief examples.

There has been no further work by the Residential School Documents Advisory Committee, or DAC. Its work was suspended in October 2024 after key leaders and experts involved with the committee lost trust in the process because the federal government would not provide the resources needed to fulfill its mandate. An estimated 20 million previously unreleased federal government records have yet to be transferred to the NCTR. We have a cost breakdown of the budget required to ingest, preserve and make available these additional records that the DAC project has identified.

Since this committee's report, Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada has chosen not to renew funding for the National Advisory Committee on Residential Schools Missing Children and Unmarked Burials. There is currently no clarity on overall funding for work to find missing children and unmarked burials past the 2026-27 fiscal year. We don't even know the process or timeline for the government to make its decision.

The National Centre for Truth and Reconciliation continues its work to identify and verify the names of children who died in the residential school system. However, we work within the constraint that our own sustainable core funding has not been confirmed beyond March 2027.

I also want to emphasize that federal support for the NCTR has been limited to work directly related to the Indian residential school system. We know, however, that when the children

fédéral « [...] adéquat, prévisible et stable à long terme [...] ». La réponse que vous avez reçue du ministre des Relations Couronne-Autochtones alors en poste était décevante. Le ministre a décrit ce que le gouvernement finançait en avril 2024, sans toutefois s'engager à maintenir ce financement.

Deux ans plus tard, les survivants, les familles, les communautés autochtones et les organisations qui les soutiennent demeurent dans l'incertitude. Nous ne savons tout simplement pas ce qu'il adviendra de ce travail important, urgent et sacré lorsque le financement actuel sera épuisé. À cet égard, je tiens à souligner un point que vous avez déjà entendu à maintes reprises et que vous avez repris dans votre rapport provisoire. Les recherches visant à retrouver nos enfants disparus constituent un travail complexe et très délicat. Pour bien effectuer ce travail, il faut faire preuve de prudence. Le financement à court terme n'est pas du tout la bonne approche. Il suscite des espoirs et rouvre de vieilles blessures, mais n'offre aucune possibilité raisonnable de retrouver les enfants disparus et de leur rendre hommage. Précipiter ce travail cause du tort aux survivants, aux familles et à leurs communautés.

J'aimerais vous donner quelques brefs exemples.

Le Comité consultatif sur les documents relatifs aux pensionnats n'a pas entrepris d'autres travaux. En fait, ses activités ont été suspendues en octobre 2024, après que les principaux dirigeants et experts qui y siégeaient ont perdu confiance dans le processus parce que le gouvernement fédéral n'a pas voulu fournir les ressources nécessaires à la réalisation de son mandat. On estime qu'environ 20 millions de dossiers fédéraux, qui n'ont jamais été rendus publics, n'ont toujours pas été transférés au CNVR. Nous disposons d'une ventilation des coûts du budget nécessaire pour saisir, préserver et rendre accessibles ces dossiers supplémentaires repérés dans le cadre du projet du Comité consultatif sur les documents relatifs aux pensionnats.

Depuis la publication du rapport de votre comité, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada a choisi de ne pas renouveler le financement du Comité consultatif national sur les enfants disparus des pensionnats et les sépultures non marquées. Il n'existe actuellement aucune certitude quant au financement global des travaux visant à retrouver les enfants disparus et les sépultures anonymes après l'exercice 2026-2027. Nous ne connaissons même pas le processus ni l'échéancier selon lesquels le gouvernement prendra sa décision.

Le Centre national pour la vérité et la réconciliation poursuit ses travaux visant à identifier les enfants décédés dans le système des pensionnats et à vérifier leurs noms. Cependant, le tout se déroule dans un contexte d'incertitude puisque notre financement de base durable n'a pas été confirmé au-delà de mars 2027.

Je tiens également à souligner que le soutien fédéral au CNVR se limite aux travaux directement liés au système des pensionnats indiens. Or, nous savons que, une fois retirés à leur famille, les

were taken away, they often passed through many institutions, including Indian hospitals, tuberculosis clinics, day schools and boarding schools and even orphanages. One thing we know with certainty is that we cannot trace the lives of these children by looking only at the residential school system.

Finally, on a slightly different theme, I want to draw attention to the impending September 2027 deadline for the destruction of Independent Assessment Process records, known as IAP records. The NCTR has been working hard to get the word out that Survivors have options to preserve their IAP records, including by entrusting them to the NCTR, but they need to come forward, and they continue to do so, albeit slowly.

Given the importance and urgency of protecting as many of these records as possible, we strongly believe that the federal government can and should be doing more to help inform Survivors, families and communities about their options.

It is a tragedy that we are losing records that identify some of the worst human rights violations of children in the history of this country.

We must be mindful the federal government is not the only holder of records concerning residential schools. Church records are an ongoing challenge. We have encountered many situations where local offices of the Catholic Church have not opened their sacramental files to Indigenous researchers. Often, these files are the only form of vital statistics available to investigate the death of a child or an unmarked burial site.

For example, the Province of Alberta was created in 1905; the Dunbow Industrial School began in 1884.

We continue with our project to identify oblates who worked in the Indian residential school system as part of our effort to depict the total Indian residential school history. We have signed an agreement with the Oblates of OMI Lacombe to do this work.

We have identified and confirmed 406 oblates so far who were involved in the residential school system. Looking forward, I would say that the final list could be in the hundreds, if not thousands. This is a vitally important demonstration of the role of Quebec society in the residential schools of the West and the North. We are hopeful of doing similar projects with nuns' orders, thereby depicting a greater understanding of the residential school experience.

The NCTR will soon complete its Canada Foundation for Innovation, or CFI, grant to construct the digital infrastructure to preserve digital records. The NCTR can now say with confidence

enfants passaient souvent par de nombreux établissements, notamment des hôpitaux indiens, des cliniques de traitement de la tuberculose, des externats, des internats et même des orphelinats. Chose certaine, nous ne pouvons pas retracer le parcours de ces enfants en examinant uniquement le système des pensionnats.

Enfin, dans un ordre d'idées un peu différent, je tiens à attirer l'attention sur l'échéance imminente de septembre 2027 pour la destruction des dossiers du Processus d'évaluation indépendant, ou PEI. Le CNVR a déployé des efforts soutenus pour faire connaître aux survivants les options qui s'offrent à eux afin de préserver leurs dossiers du PEI, notamment en les confiant au CNVR. Toutefois, les survivants doivent se manifester, ce qu'ils continuent de faire, quoiqu'à un rythme lent.

Compte tenu de l'importance et de l'urgence de protéger le plus grand nombre possible de ces dossiers, nous croyons fermement que le gouvernement fédéral peut et doit en faire plus pour nous aider à informer les survivants, les familles et les communautés des options qui s'offrent à eux.

Il est tragique que nous perdions des dossiers qui font état de certaines des pires violations des droits de la personne commises contre des enfants dans l'histoire de notre pays.

N'oublions pas que le gouvernement fédéral n'est pas le seul à détenir des dossiers concernant les pensionnats. Les archives ecclésiastiques continuent de poser problème. Dans de nombreux cas, des bureaux locaux de l'Église catholique ont refusé l'accès à leurs registres sacramentels à des chercheurs autochtones. Souvent, ces registres constituent la seule source de statistiques démographiques permettant d'enquêter sur le décès d'un enfant ou sur un lieu de sépulture anonyme.

Par exemple, la province de l'Alberta a été créée en 1905, mais l'école industrielle de Dunbow a vu le jour en 1884.

Nous poursuivons notre projet d'identification des oblates ayant travaillé au sein du système des pensionnats indiens. Ce travail s'inscrit dans le cadre de nos efforts visant à présenter l'histoire complète des pensionnats indiens. Nous avons d'ailleurs conclu une entente avec les Oblats d'OMI Lacombe pour accomplir ce travail.

Jusqu'ici, nous avons confirmé l'identité et l'implication de 406 oblates dans le système des pensionnats. À l'avenir, je dirais que la liste finale pourrait compter des centaines, voire des milliers de noms. C'est une démonstration fondamentale du rôle joué par la société québécoise dans les pensionnats de l'Ouest et du Nord. Nous espérons mener des projets similaires auprès des congrégations de religieuses, ce qui permettra de mieux comprendre l'expérience vécue dans les pensionnats.

Le CNVR bénéficie d'une subvention — qui prendra bientôt fin — de la Fondation canadienne pour l'innovation, ou FCI, afin de bâtir l'infrastructure numérique nécessaire à la conservation

that it has a reliable system built on international standards to preserve millions of digital records that document the history and legacy of the residential school system.

The next step is to develop a purpose-built research repository with the ability to investigate the records in a detailed and intuitive manner, informed by Indigenous knowledge methods. Such a repository will supply meaningful access to the records held at the NCTR archives. It would be a trauma-informed, interactive online space where researchers can share, negotiate, heal and grow from the knowledge of the Indian residential school history and legacy. Any support for developing this research repository would greatly assist communities in their research into unmarked burial sites and missing children.

To this end, I'd like to recommend the government share the public spatial data it has gathered to create a map of unmarked burial sites near residential schools. This baseline data set would help form a foundation for the NCTR's detailed burial site map that it would share with Indigenous communities and, where possible, the general public. It will be up shortly.

The NCTR remains committed to this valuable work, and we will continue to hold Survivors at the heart of our mandate, whether it is research, public education or understanding the historical record of Indian residential schools.

Working in partnership and unity with Survivors, their families and all Canadians, we continue to create a public good.

Thank you.

**The Deputy Chair:** Thank you, Mr. Frogner.

Mr. DeGagné, you have the floor.

**Michael DeGagné, Co-Chair, National Council for Reconciliation:** Thank you very much, and good morning. Nice to see you. Thank you, senators, for this kind invitation. Thanks to former colleagues whom I see sitting around this table. Thank you for the land acknowledgement of the Algonquin people.

My name is Mike DeGagné. In my role this morning, I am the Co-Chair of the National Council for Reconciliation. The National Council for Reconciliation was established as Call to Action 53 of the Truth and Reconciliation Commission.

des documents numériques. Le CNVR peut maintenant affirmer avec confiance qu'il dispose d'un système fiable, fondé sur des normes internationales, pour conserver des millions de documents numériques qui témoignent de l'histoire et des séquelles du système des pensionnats.

La prochaine étape consiste à créer un dépôt de recherche spécialement conçu pour permettre un examen détaillé et intuitif des dossiers, selon les méthodes de connaissances autochtones. Un tel outil fournira un véritable accès aux dossiers conservés dans les archives du CNVR. Fondé sur une approche tenant compte des traumatismes, cet espace en ligne interactif offrirait aux chercheurs un cadre propice aux échanges, à la collaboration et à l'approfondissement des connaissances sur l'histoire et les conséquences des pensionnats indiens, dans une perspective de guérison. Tout appui à la création de ce dépôt de recherche aiderait grandement les communautés à poursuivre leurs recherches sur les lieux de sépulture anonymes et les enfants disparus.

À cette fin, je recommande que le gouvernement rende accessibles les données spatiales publiques qu'il a recueillies afin de permettre l'élaboration d'une carte des lieux de sépulture anonymes situés à proximité des pensionnats. Le CNVR s'appuierait sur cet ensemble de données de base pour dresser une carte détaillée des lieux de sépulture, qu'il mettrait ensuite à la disposition des communautés autochtones et, dans la mesure du possible, du grand public. Cette carte sera prête sous peu.

Le CNVR reste engagé à l'égard de ce travail précieux, et nous continuerons de placer les survivants au cœur de notre mandat, que ce soit en matière de recherche, de sensibilisation du public ou de compréhension du dossier historique des pensionnats indiens.

En travaillant dans un esprit de partenariat et d'unité avec les survivants, leurs familles et tous les Canadiens, nous poursuivrons nos efforts pour créer un bien public.

Je vous remercie.

**La vice-présidente :** Merci, monsieur Frogner.

Monsieur DeGagné, vous avez la parole.

**Michael DeGagné, coprésident, Conseil national de réconciliation :** Merci beaucoup, et bonjour. Je suis heureux de vous voir. Merci, honorables sénateurs, de cette aimable invitation. Merci aux anciens collègues que je vois réunis autour de cette table. Je vous remercie également d'avoir reconnu le territoire du peuple algonquin.

Je m'appelle Mike DeGagné. Ce matin, je témoigne à titre de coprésident du Conseil national de réconciliation, un organisme créé en réponse à l'appel à l'action n° 53 de la Commission de vérité et réconciliation.

There are three principal tasks that the National Council for Reconciliation carries out. The first one is to monitor, evaluate and report annually to Parliament on the Government of Canada's post-apology progress on reconciliation. This is a monitor to ascertain — as much as we can — how the Government of Canada is fulfilling its promises to the process of reconciliation.

The second one is the same but broader, which is to monitor the progress of reconciliation across Canada. I think we're all familiar with the work that many corporations have done, for example, on reconciliation action plans. There are a number of municipalities across Canada that are adopting reconciliation policies and concrete work plans to ensure that the relationship is maintained with Indigenous People in their areas.

Of course, we have churches and other faith groups that are actively encouraging their congregants to follow church plans for the implementation of reconciliation. Reconciliation is not something that is limited to the Truth and Reconciliation Commission. It's not limited to what the government can do. It is an invitation to all Canadians to engage in a relationship with Indigenous People.

Finally, the National Council for Reconciliation will develop a national action plan for reconciliation. Without the presence of institutions and national plans, many of these social movements fall by the wayside. This morning, you see the importance of the NCTR, for example, in supporting the work that is highly valued by Indian residential school Survivors, so institutions are critically important.

One of the things we've accomplished so far as the National Council for Reconciliation is we have an information disclosure protocol with government. That was one of the first things we negotiated. If we are to go to government annually and ask them for documentation on how they are carrying out reconciliation, we need to have some sort of an understanding of what will be shared in a timely fashion that allows us to report to all Canadians on the work that's happening.

There are three points I'll leave you with in support of the *Honouring the Children Who Never Came Home: Truth, Education and Reconciliation* report. The first one is that records are critically important. That sounds obvious to a group like this.

I am also involved in the *Hardy* settlement, which is the Indian hospitals file. What we're doing is going across Canada to engage with former patients of Indian hospitals and asking them, "What's important to you, and what can we as a group carry out on your behalf?"

Le Conseil national de réconciliation s'acquitte de trois fonctions principales. La première consiste à surveiller et à évaluer les progrès réalisés par le gouvernement du Canada en matière de réconciliation depuis les excuses officielles et à présenter un rapport annuel à ce sujet au Parlement. L'objectif est d'établir avec certitude — dans la mesure du possible — comment le gouvernement du Canada remplit ses promesses dans le cadre du processus de réconciliation.

La deuxième fonction va dans le même sens, mais à une échelle plus large : surveiller les progrès en matière de réconciliation dans l'ensemble du Canada. Je pense que nous sommes tous au courant des efforts déployés par de nombreuses entreprises pour élaborer, par exemple, des plans d'action pour la réconciliation. En outre, plusieurs municipalités au Canada adoptent déjà des politiques de réconciliation et des plans de travail concrets pour assurer le maintien de la relation avec les peuples autochtones dans leurs régions respectives.

Bien entendu, des églises et d'autres groupes confessionnels encouragent activement leurs fidèles à suivre les plans ecclésiastiques pour la mise en œuvre de la réconciliation. La réconciliation ne se limite pas au travail de la Commission de vérité et réconciliation ni aux mesures que peut prendre le gouvernement. Elle se veut une invitation lancée à tous les Canadiens pour qu'ils tissent des liens avec les peuples autochtones.

Enfin, le Conseil national de réconciliation élaborera un plan d'action national pour la réconciliation. Sans la présence d'institutions et de plans nationaux, la plupart de ces mouvements sociaux tombent à l'eau. Ce matin, vous pouvez constater l'importance du Centre national pour la vérité et la réconciliation, par exemple, grâce au soutien qu'il apporte à un travail que les survivants des pensionnats indiens jugent précieux. Les institutions sont donc d'une importance cruciale.

Jusqu'ici, le Conseil national de réconciliation a réussi notamment à conclure un protocole de divulgation de renseignements avec le gouvernement. C'est l'une des premières choses que nous avons négociées. Si nous devons nous adresser au gouvernement chaque année pour obtenir des documents sur ses efforts de réconciliation, il est indispensable d'avoir une idée de ce qui sera communiqué en temps opportun afin que nous puissions en rendre compte à tous les Canadiens.

J'aimerais souligner trois points à l'appui du rapport *Honorer les enfants qui ne sont jamais rentrés auprès des leurs : vérité, éducation et réconciliation*. Le premier concerne l'importance cruciale des dossiers. Voilà qui semble évident pour un groupe comme celui-ci.

Je participe également au règlement *Hardy*, qui met en cause les hôpitaux indiens. Dans le cadre de ce travail, nous parcourons le pays pour rencontrer d'anciens patients de ces hôpitaux afin de leur demander ce qui compte pour eux et ce que nous pouvons faire en tant que groupe pour défendre leurs intérêts.

I am, frankly, shocked at how often records are brought up: “I want records. I want access to my records. I want access to my family’s records. I want them in a timely fashion.” It comes up all the time.

Regarding the NCTR’s work with respect to records and providing them to, in this case, residential school Survivors as well as Indian hospital Survivors, et cetera, all of that is incredibly important work and surprisingly top of mind for residential school Survivors and others.

I think the second thing is the importance of commemoration. If I had to reflect on the work of the Indian Residential Schools Settlement Agreement, which was settled almost 20 years ago, the one element of that settlement that was least emphasized was commemoration. It felt like an afterthought.

I’m here to say that commemoration is a critical piece. It’s a sacred trust for all of us. We have to make sure that burial sites are commemorated because this will ensure that the public understands what happened here. Commemoration is critical to public understanding. It’s not something that is left to the end, but rather I think it forms the centrepiece of the work we need to do.

Finally, truth is incredibly important to us. It’s not enough during this time of residential school denialism that we simply go after the deniers and try to silence them. What’s most important for us is to form a sound basis of truth and respond in kind every time we hear denialist rhetoric to ensure that the truth is out there and that the Canadian public understands it.

What is critical to this truth is the building of institutions. As I look at my colleague from the Aboriginal Healing Foundation from decades ago, I think back to how important the Aboriginal Healing Foundation was in ensuring that residential schools and the understanding of residential schools never went away.

We need more Indigenous institutions. We acknowledge that there is very little in the way of civil society organizations that support Indigenous causes. We need these institutions to ensure that the truth is out there, records are accessible and commemoration is at the heart of everything we do.

Thanks very much.

**The Deputy Chair:** Thank you, Mr. DeGagné.

Franchement, je suis surpris de constater à quel point la question de l’accès aux dossiers revient souvent : « Je veux des documents. Je veux avoir accès à mes dossiers. Je veux consulter les dossiers de ma famille. Je veux les recevoir en temps opportun. » Ce sont des messages que nous entendons tout le temps.

En ce qui concerne le Centre national pour la vérité et la réconciliation, le travail qu’il effectue pour mettre les dossiers à la disposition des survivants — notamment ceux des pensionnats et des hôpitaux indiens — revêt une importance primordiale et constitue une grande priorité pour les survivants des pensionnats ainsi que pour d’autres personnes.

Le deuxième point à retenir, selon moi, c’est l’importance de la commémoration. Si je devais porter un regard rétrospectif sur les travaux découlant de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, conclue il y a près de 20 ans, je dirais que la commémoration a été l’aspect qui a reçu le moins d’attention. Elle semblait avoir été reléguée au second plan.

Je suis ici pour dire que la commémoration est un élément crucial. C’est une responsabilité sacrée qui nous incombe à tous. Nous devons veiller à ce que les lieux de sépulture soient commémorés, car c’est ainsi que le public pourra comprendre ce qui s’est passé. La commémoration joue un rôle essentiel dans la compréhension collective. Elle ne doit pas être considérée comme un ajout de dernière minute. Au contraire, je crois qu’elle doit être au centre du travail que nous devons accomplir.

Enfin, la vérité revêt pour nous une importance fondamentale. En cette période marquée par le négationnisme des pensionnats, il ne suffit pas de dénoncer ou de tenter de réduire au silence les voix négationnistes. Ce qui compte le plus pour nous, c’est de bâtir un fondement solide de vérité et de réfuter les discours négationnistes chaque fois que nous en sommes témoins afin que la vérité soit connue et comprise par la population canadienne.

Ce qui est essentiel à cette vérité, c’est la création d’institutions. Quand je vois notre collègue de la Fondation autochtone de guérison, qui était en activité il y a plusieurs décennies, je me rappelle à quel point cet organisme a joué un rôle important pour s’assurer que la réalité des pensionnats et la compréhension de leur histoire ne tombent jamais dans l’oubli.

Nous avons besoin de plus d’institutions autochtones. Nous reconnaissons que les organisations de la société civile qui soutiennent les causes autochtones sont encore très peu nombreuses. Ces institutions sont pourtant indispensables pour faire connaître la vérité, pour assurer l’accessibilité des dossiers et pour placer la commémoration au cœur de tout ce que nous faisons.

Merci beaucoup.

**La vice-présidente :** Je vous remercie, monsieur DeGagné.

Thank you to both of our witnesses. I will now invite senators to ask their questions. I wish to remind senators that you will each have a maximum of five minutes. This includes your questions and the answers from our witnesses.

**Senator Sorensen:** Thank you both for your testimony. The content of your comments is disappointing. Your comments weren't disappointing, but the content of the comments was disappointing.

My questions have been somewhat responded to in your testimony, but I'll ask, and it may allow for some elaboration.

Meaningful progress requires active searches, not just passive disclosure. It's my understanding that some federal records are likely misclassified or poorly described and spread out across multiple departments, and those different departments may also apply different rules, privacy interpretations or internal processes, which will, of course, slow disclosure.

From your perspective — and I'll ask the question to both of you — do you believe the federal government currently has a clear understanding of the scope and location of all residential school-related records that they hold and a plan to directly and collaboratively address the issues with disclosure?

**Mr. DeGagné:** In 1998, when we began work on the Aboriginal Healing Foundation, which was intended for residential school survivors, I quite naively picked up the phone one afternoon and called Library and Archives Canada. I said, "We would like to have all the records relevant to residential schools," and I was transferred several times, but then I got to a person who was quite knowledgeable about what the holdings were. He said, "You want all the records relevant to Indian residential schools?" They hadn't been digitized at the time. This was 1998. And he said, "Picture a football field covered with bankers boxes, and picture it maybe two or three deep. That's the amount of information we have on Indian residential schools."

I think, in many ways, what we're looking at here is a monumental task — the amount of information is absolutely vast. We need to work with the federal government to ensure that as much of that can be transferred in a responsible way, subject to privacy, et cetera, but also that we are prepared to receive it.

It's one thing to just simply say, "You know what? I'll send a few trucks over, and I'll pick up all those bankers boxes." It's quite another to have a firm plan in mind on how the information

Merci à nos deux témoins. J'invite maintenant mes collègues à poser leurs questions. Je tiens à rappeler aux sénateurs que chacun d'entre vous dispose d'un temps de parole maximal de cinq minutes, lequel comprend à la fois vos questions et les réponses de nos invités.

**La sénatrice Sorensen :** Merci à vous deux pour votre témoignage. Le contenu de vos remarques est accablant. Ce ne sont pas vos remarques qui m'ont déçue, bien entendu, mais toutes les problématiques qu'elles mettent en lumière.

Vous avez en partie répondu à mes questions au cours de vos témoignages, mais je vais tout de même les poser, ce qui permettra peut-être d'approfondir le sujet.

Pour réaliser de réels progrès, il faut mener des recherches actives, et non se contenter d'une divulgation passive. D'après ce que j'ai compris, certains documents fédéraux sont probablement classés de manière erronée, et dispersés entre plusieurs ministères et agences; or, chaque ministère et agence tend à appliquer ses propres règles et procédures en matière de protection de la vie privée, ce qui, bien entendu, ralentit considérablement tout le processus de divulgation.

De votre point de vue, pensez-vous que le gouvernement fédéral ait actuellement une vision claire de l'étendue et de l'emplacement de tous les documents liés aux pensionnats indiens qu'il détient, ainsi qu'un plan pour traiter directement et de manière collaborative les questions liées à leur divulgation?

**M. DeGagné :** En 1998, lorsque nous avons commencé à travailler sur la Fondation pour la guérison des Autochtones, destinée aux survivants des pensionnats indiens, j'ai, assez naïvement, décroché le téléphone un après-midi et appelé Bibliothèque et Archives Canada. J'ai dit: « Nous aimerions obtenir tous les documents relatifs aux pensionnats indiens », et j'ai été transféré plusieurs fois, mais j'ai fini par tomber sur une personne qui connaissait très bien les fonds documentaires. Il m'a demandé : « Vous voulez tous les documents relatifs aux pensionnats indiens? » En réalité, tous ces documents n'avaient pas encore été numérisés à l'époque. C'était en 1998. Et il a ajouté : « Imaginez un terrain de football recouvert de boîtes de documents, empilées sur deux ou trois rangées. C'est la quantité de renseignements dont nous disposons sur les pensionnats indiens. ».

Je pense que, à bien des égards, la tâche qui nous attend ici est colossale compte tenu de la quantité de renseignements. Nous devons collaborer avec le gouvernement fédéral pour veiller à ce que le plus grand nombre possible de ces données puisse être transféré de manière responsable, dans le respect de la vie privée, mais aussi pour nous assurer que nous sommes prêts à les recevoir.

C'est une chose de se contenter de dire : « Vous savez quoi? Je vais envoyer quelques camions pour récupérer toutes ces boîtes de documents. ». C'en est une autre de disposer d'un plan précis

can be received, how much of it we can deal with in any period of time and then how we can use it to the best advantage of residential school Survivors.

For me, it's always been a sense of scope: How much work is there here? Is the federal government doing what it can to expedite the transfer of those documents? Yes, but it has to be done responsibly with respect to what we can do with them if we got that tidal wave of documentation.

**Senator Sorensen:** It really is a comment on the receiving end, yes.

Mr. Frogner, do you have a comment?

**Mr. Frogner:** First, I would like to say I'm very happy to hear Mr. DeGagné's comments. I completely agree with him.

One of the first things to keep in mind is that in spite of the fact that this was one of the longest-running and most comprehensive social programs in the history of the government, there never was a comprehensive record-keeping system. We're trying to trace the destiny of children lost when their deaths were never recorded in the first place. There are many questions that remain unanswered which, at the end of the day, we may never find the answers to.

While working with the Residential School Documents Advisory Committee, or DAC, we spent close to two years with an Indigenous advisory group that gave us a list of subject headings that came to approximately 10 pages, which we gave to Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada, or CIRNAC, and they distributed this subject list to the 15 departments across the federal government, and that's what they used to try to identify records that were relevant to the residential school experience.

It's not just the daily operations of the schools but also, as we mentioned before, the records of Indian hospitals, tuberculosis clinics, day schools and orphanages. These are the sorts of things that are also relevant to the experience of the residential school system.

CIRNAC and the departments did a good job of following that subject list — not entirely, but it got very close to trying to identify, in each department, the records that were relevant to this experience. However, as Mr. DeGagné mentioned, there is a tremendous cost to ingesting, processing, making master copies and also making access copies that researchers can investigate and use in their research. None of that was accounted for, and that's what I was mentioning in my opening remarks. It's one thing to identify records that are relevant to the residential school

sur la façon dont ces renseignements seront collectés, sur le volume que nous pourrions traiter dans un laps de temps donné, puis sur la manière dont nous pourrions les utiliser au mieux dans l'intérêt des survivants des pensionnats indiens.

Pour moi, le principal enjeu a toujours été celui de l'ampleur de la tâche qui nous attend. Le gouvernement fédéral fait-il tout ce qui est en son pouvoir pour accélérer le transfert de toute cette masse de documents? Oui, mais cela doit se faire de manière responsable, en tenant compte de ce que nous pourrions en faire si nous étions submergés par cette avalanche de documents.

**La sénatrice Sorensen :** Ce sont effectivement des enjeux qui nous portent tous à réfléchir.

Monsieur Frogner, auriez-vous quelque chose à ajouter?

**M. Frogner :** Tout d'abord, je tiens à dire que je suis très heureux d'entendre les remarques de M. DeGagné. Je suis tout à fait d'accord avec lui.

L'une des premières choses à garder à l'esprit est que, bien qu'il s'agisse de l'un des programmes sociaux les plus anciens et les plus complets de l'histoire du gouvernement, il n'y a jamais eu de système d'archivage complet. Nous essayons de retracer le parcours d'enfants dont on a perdu la trace, alors que leur décès n'a jamais été enregistré. De nombreuses questions demeurent sans réponse et, en fin de compte, il se peut que nous ne trouvions jamais de réponses satisfaisantes.

Dans le cadre de notre collaboration avec le Comité consultatif sur les documents relatifs aux pensionnats, nous avons travaillé pendant près de deux ans avec un groupe consultatif autochtone qui nous a fourni une liste de mots clés d'une dizaine de pages. Nous avons transmis cette liste à Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, ou RCAANC, qui l'a ensuite retransmise aux 15 ministères et agences concernés au sein du gouvernement fédéral; c'est cette liste qui a servi à identifier les documents pertinents concernant l'expérience des pensionnats indiens.

Il ne s'agit pas seulement du fonctionnement quotidien des écoles, mais aussi, comme nous l'avons déjà mentionné, des archives des hôpitaux indiens, des dispensaires antituberculeux, des écoles de jour et des orphelinats. Ce sont là des éléments qui éclairent également l'expérience du système des pensionnats indiens.

Je dois dire que RCAANC et les autres ministères ont bien suivi cette liste de thèmes. Pas entièrement, mais ils se sont beaucoup rapprochés de l'objectif consistant à identifier, dans chaque ministère, les documents pertinents pour cette expérience. Néanmoins, et comme l'a mentionné M. DeGagné, l'acquisition, le traitement, la création de copies de référence et la production de copies d'accès que les chercheurs peuvent consulter et utiliser dans leurs travaux représentent un coût considérable. Aucun de ces coûts n'a été pris en compte, et c'est

experience. It's quite another to process them and make them available for researchers and ensure that they are preserved for future generations. That's where another big question remains unanswered.

**Senator Sorensen:** Thank you. I'm going back to Mr. DeGagné to follow up on these comments. I think we were all interested — well, we did a study on the documentation that's held by other institutions, and it's been commented on a few times in here.

Can you just comment: How much responsibility does the government have to reach out to these other institutions? We had empathy for those institutions because of resources, both human and financial, but I'm so intrigued by all these records that aren't accessible, particularly through the churches. That was hard testimony to hear.

**Mr. DeGagné:** Oh, yes. The government has responsibility for the documentation that it collected, but it would be very difficult for them to talk the churches into sharing the oblate files, et cetera.

**Senator Sorensen:** We tried.

**Mr. DeGagné:** Having worked with the oblates many years ago to try to do the same thing through one of the universities, this is a real challenge.

What was helpful for us was the development of that information disclosure protocol. A lot of the time, we asked department by department, and they don't make it up on the fly, but they all have different policies and procedures in order to release documents or to honour commitments they have for disclosure.

It was very helpful for us, and it took a lot more time than we thought to get an information disclosure protocol in place so that there isn't any guesswork. If we ask for this, you will provide this. You will collaborate with other departments in order to provide files where you are natural collaborators and this sort of thing.

The work on a protocol for this, even a protocol with the churches, might be the place to push hardest.

**Senator Sorensen:** Do you think there's a second football field out there?

**Mr. DeGagné:** I think there is.

ce que j'évoquais dans mes remarques préliminaires. C'est une chose d'identifier les documents pertinents pour l'expérience des pensionnats indiens. C'en est une autre de les traiter, de les mettre à la disposition des chercheurs et de veiller à ce qu'ils soient préservés pour les prochaines générations. C'est là qu'une autre grande question reste sans réponse.

**La sénatrice Sorensen :** Je vous remercie. Je vais redonner la parole à M. DeGagné pour qu'il revienne sur ces remarques, car je pense que cela nous intéressait tous. En effet, nous avons mené une étude sur les documents conservés par d'autres institutions, et ce sujet a été évoqué à plusieurs reprises ici.

Pourriez-vous nous dire : dans quelle mesure le gouvernement a-t-il la responsabilité de prendre contact avec ces autres institutions? Nous avons éprouvé un intérêt considérable pour ces institutions en raison de leurs ressources, tant humaines que financières, mais je suis vraiment intrigué par tous ces documents qui ne sont pas accessibles, en particulier ceux détenus par les Églises. Je dois dire que ce témoignage s'est avéré difficile à écouter.

**M. DeGagné :** Ah oui, je vois. Le gouvernement est responsable des documents qu'il a recueillis, mais il lui serait très difficile de convaincre les Églises de lui communiquer les archives tenues par les Oblats, et ainsi de suite.

**La sénatrice Sorensen :** Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir essayé.

**M. DeGagné :** Ayant collaboré avec les Oblats il y a de nombreuses années pour tenter de mener à bien le même projet par l'intermédiaire d'une université, je sais qu'il s'agit d'un véritable défi.

Ce qui nous a été utile, c'est la mise en place de ce protocole de divulgation de l'information. Souvent, nous devions nous adresser à chaque service individuellement, et bien qu'ils ne décident pas de tout à l'improviste, ils ont tous des politiques et des procédures différentes pour communiquer des documents ou respecter leurs engagements en matière de divulgation.

Cela nous a été très utile, et la mise en place d'un protocole de communication des renseignements nous a pris beaucoup plus de temps que prévu, afin d'éviter toute ambiguïté. Si nous vous demandons tel document, vous nous le fournirez. Vous collaborerez avec les autres services pour fournir les dossiers relevant de votre domaine de compétence, et ainsi de suite.

Nous devrions probablement axer nos efforts sur l'élaboration d'un protocole à cet effet, voire d'un protocole en collaboration avec les Églises.

**La sénatrice Sorensen :** Pensez-vous qu'il puisse y avoir l'équivalent d'un deuxième terrain de football contenant des boîtes de documents?

**M. DeGagné :** Oui, je pense que c'est possible.

**Senator Sorensen:** Thank you.

**Senator Tannas:** Thank you both for being here today and for the work that you have done over the course of your careers and continue to do.

I have a couple of questions that folks who are watching me may be wondering about.

Number one is for Mr. Frogner. You talked about funding for the National Centre for Truth and Reconciliation, or NCTR, being uncertain beyond 2027. I'm just wondering about two things. First, what does that do for you now in terms of trying to plan for the potential that there may be a significant step back or a winding down of the activities?

Second, how much work are you doing with respect to artificial intelligence to set the stage for future work being done in a different fashion than would have been imagined a decade ago when institutions like yours were set up?

Would you like to have a go at it, please?

**Mr. Frogner:** Sure. Thank you, Senator Tannas. Those are both very relevant and important questions.

Regarding the first question, I think the search for the destiny of lost children is a core and fundamental responsibility of the National Centre for Truth and Reconciliation, or NCTR. It's part of what the Indian Residential Schools Settlement Agreement, or IRSSA, was meant to be assigned to us in the first place.

These activities — this research and investigation — should be core funding. At the moment, it's an 18-month window that we continually renew. To do that, we have to hire and rehire researchers to agree to an 18-month contract — sometimes from a distance or by relocating to Winnipeg — and then we know that within 18 months, we can't guarantee that their position will be renewed.

Not too long ago, we had a staff of five doing this intense research school by school. There are 144 schools. In each school, we're trying to make a list of children who were lost and a comprehensive list of who was sent to those schools. I think we have around 25 now that are thoroughly documented, but this is a very long and intensive road that we're going to try to go down. We're now down to two because we couldn't renew three of those contracts.

As I said, this has to be core funding. The quality of the work suffers, as does the effectiveness and the respect for Indigenous communities. To do this in a temporary manner, it creates hope

**La sénatrice Sorensen :** Je vous remercie.

**Le sénateur Tannas :** Merci à vous deux d'être ici aujourd'hui. Je tiens également à vous féliciter pour le travail que vous avez accompli tout au long de votre carrière et que vous continuez à accomplir.

J'ai quelques questions qui pourraient intéresser tous ceux qui suivent nos délibérations en ce moment.

Ma première question s'adresse à M. Frogner. Vous avez évoqué l'incertitude qui plane sur le financement du Centre national pour la vérité et la réconciliation, le CNVR, au-delà de 2027. J'aimerais simplement vous poser deux questions. D'abord, comment cela vous affecte-t-il dans vos efforts de planification face à la possibilité d'un ralentissement de vos activités?

Ensuite, dans quelle mesure vous engagez-vous dans le domaine de l'intelligence artificielle, l'IA, afin de préparer le terrain pour que vos travaux soient menés d'une manière différente de celle qu'on aurait pu imaginer il y a dix ans, lorsque des institutions comme la vôtre ont été créées?

Monsieur Frogner, souhaitez-vous répondre à ces questions, je vous prie?

**M. Frogner :** Oui, bien sûr. Je vous remercie, monsieur le sénateur Tannas. Ce sont là deux questions tout à fait pertinentes.

En ce qui concerne la première question, je pense que la recherche de la trace des enfants disparus relève de la responsabilité première et fondamentale du CNVR. Cela fait partie des mandats que la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, la CRRPI, nous a confiés dès le départ.

Ces travaux de recherche et d'enquête devraient bénéficier d'un financement de base. À l'heure actuelle, il s'agit pourtant de contrats de travail de 18 mois que nous devons sans cesse renouveler. Pour ce faire, nous devons embaucher et réembaucher des chercheurs, parfois à distance ou en présentiel à Winnipeg, tout en sachant que, au terme de 18 mois seulement, nous ne pouvons pas garantir que leur poste sera renouvelé.

Il n'y a pas si longtemps, nous disposions d'une équipe de cinq chercheurs chargés de mener des travaux approfondis, école par école. On parle de 144 écoles au total. Dans chacune d'elles, nous essayons de dresser une liste exhaustive des enfants qui y ont été envoyés, et de ceux dont nous avons perdu la trace. Je pense que nous sommes parvenus à documenter une vingtaine d'écoles jusqu'à présent, mais il s'agit d'une tâche particulièrement longue et exigeante. Enfin, n'ayant pas été en mesure de renouveler trois contrats, notre équipe ne compte actuellement que deux chercheurs.

Comme je l'ai dit, le gouvernement fédéral doit mettre en place une forme de financement de base. Autrement, la qualité de nos travaux finit par en pâtir, tout comme le respect envers les

and it opens old wounds, but then nothing is resolved, and that causes more frustration. It needs to be core funding. There's simply no other way to understand it and address it properly with dignity and respect.

As for artificial intelligence, or AI, a couple of weeks ago, I submitted my new Canada Foundation for Innovation, or CFI, proposal for a research repository. One of the things we're proposing is to use AI to transcribe the — literally — millions of records that we hold in handwritten form.

We're constantly working with communities who complain that not only is it handwritten, but it's also in old school missionary French from the 19th century that sometimes even uses Latin. We're proposing to apply AI, and the standard of AI accuracy is approximately 98% for transcription of handwriting right now. In the near future, we may potentially be able to provide full-text search for handwritten materials in an easily written typescript. That's part of our proposal for this new repository, which I had mentioned in my opening remarks.

**Senator Tannas:** Thank you. That's remarkable.

Mr. DeGagné, you mentioned commemoration and, in addition, burial sites. You also talked about deniers.

I want to put on the table and have you respond to the fact that — at least in the public realm — the average citizen would say that there has been no proof beyond the LiDAR of burial sites, unmarked graves and so on.

At some point, how do we address deniers when we don't have any kind of solid proof? How do we get past this standoff between LiDAR and disturbances in the soil and deniers without actually having truth or proof? How do you see this ending?

Here we are, some 80-odd years after the Second World War, and we still have people who deny the Holocaust, and there couldn't have been more records around that.

Where are we going with this, and how do we deal with this one particular example that is in the way of both commemoration and reconciliation?

**Mr. DeGagné:** That's an interesting question. What I think we need to acknowledge, first off, is that there will always be deniers. There will be deniers, because it doesn't fit their

communautés autochtones. Adopter une approche temporaire suscite de l'espoir et ravive de vieilles blessures, mais cela ne résout rien, et ne fait qu'accroître la frustration. La mise en place d'un financement de base est donc essentielle; il n'y a tout simplement pas d'autre moyen de comprendre la situation et d'y remédier adéquatement, dans la dignité et le respect.

En ce qui concerne l'IA, j'ai soumis il y a quelques semaines ma nouvelle proposition à la Fondation canadienne pour l'innovation, la FCI, concernant la mise en place d'un dépôt pancanadien de données de recherche. L'une des mesures que nous proposons consiste à utiliser l'IA pour transcrire les millions de documents manuscrits que nous conservons.

Nous travaillons sans relâche avec des communautés qui se plaignent non seulement que les documents en question sont manuscrits, mais aussi qu'ils sont rédigés dans un français archaïque du XIX<sup>e</sup> siècle, qui recourt parfois même au latin. Nous proposons donc d'utiliser l'IA, dont le taux de précision atteint actuellement environ 98 % pour la transcription de l'écriture manuscrite. Dans un avenir rapproché, nous pourrions être en mesure de proposer une recherche en texte intégral pour les documents manuscrits, sous la forme d'un texte dactylographié facile à lire. Cela fait partie de notre proposition concernant la création d'un dépôt pancanadien de données de recherche, que j'ai mentionnée dans mon discours d'ouverture.

**Le sénateur Tannas :** Merci. C'est formidable.

Monsieur DeGagné, vous avez évoqué la commémoration et, par ailleurs, les lieux de sépulture. Vous avez également parlé des négationnistes.

Je voudrais soulever un point et vous demander de réagir au fait que — du moins dans le domaine public — le citoyen lambda dirait qu'il n'y a aucune preuve, en dehors des données de la détection et localisation par la lumière, la LiDAR, de l'existence de sites funéraires, de tombes anonymes, etc.

À un moment donné, comment faire face aux négationnistes alors que nous ne disposons d'aucune preuve tangible? Comment sortir de cette impasse entre la LiDAR, la perturbation des sols et les négationnistes sans disposer réellement de la vérité ou de preuves? Quelle issue voyez-vous à cela?

Nous voici, quelque 80 ans après la Seconde Guerre mondiale, et il y a encore des gens qui nient l'Holocauste, alors qu'il n'y a jamais eu autant de documents à ce sujet.

Où cela nous mène-t-il, et comment gérer cette conjoncture particulière qui fait obstacle à la fois à la commémoration et à la réconciliation?

**M. DeGagné :** C'est une question intéressante. Je pense que nous devons d'abord reconnaître qu'il y aura toujours des négationnistes. Il y en aura toujours, car cela ne correspond pas à

particular narrative of maybe who they are or what Canada is or what their community is like. That's a given.

Having come through the university system as an administrator, my sense is the answer is not to simply shout down people or not give them the same access that everyone else has to the public square to state their opinions, but I think we need to make sure that the truth is told, supported by institutions, which provide a countervailing argument.

In other words, let's not cut people off from saying the things that we don't want to hear through denialism. Let people say what they need, and then let's provide what we have in evidence.

I think it's also important to say that just because one piece of evidence is missing or is not as strong as we would like, then that allows people to build a house of opinion based on faulty evidence, such as: "We didn't find a child in this particular site that we deemed a gravesite; therefore, residential schools were probably all a lie, and it was probably beneficial to Indigenous children, and the many hundreds of thousands of people who went through residential schools are making this up."

I think we have to make sure that if we are all going to speak or share our opinions, then they must be rooted in as much evidence as we can find and we must give everybody the opportunity to say their piece. But for those of us who know the story of Indian residential schools and have sat with Survivors for decades and have read thousands of pages of transcripts, they're not all lying. I think it's incumbent upon us to make sure that this truth is told and that it's told vigorously and with respect to the stories of residential school Survivors, as they've shared them.

There are thousands of stories out there captured on video, which I know my colleague, who is sitting here at the table, did for years. They are captured on video and by audio. There are transcripts from the Truth and Reconciliation Commission and many other processes that are part of the exposure of what happened at residential schools.

We just need to keep telling that truth, and there's no value in shouting down the deniers. Let them speak. They will always be there.

**Senator Tannas:** Thank you.

**Senator Francis:** My question is for Mr. Frogner.

la vision particulière qu'ils ont d'eux-mêmes, de ce qu'est le Canada ou de ce à quoi ressemble leur communauté. C'est un élément incontournable.

Ayant évolué au sein du système universitaire en tant qu'administrateur, j'ai le sentiment que la solution ne consiste pas à faire taire les gens ou à ne pas leur accorder le même accès que tout le monde à la sphère publique pour exprimer leurs opinions. Je crois toutefois que nous devons veiller à ce que la vérité soit dite, avec le soutien des institutions, qui apportent un contre-argument.

En d'autres termes, n'empêchons pas les gens de dire ce que nous ne voulons pas entendre en recourant au déni. Laissons les gens s'exprimer, puis présentons les preuves dont nous disposons.

Je pense qu'il est également important de dire que le simple fait qu'un élément de preuve manque ou ne soit pas aussi solide que nous le souhaiterions permet aux gens de construire un échafaudage d'opinions s'appuyant sur des preuves erronées. Par exemple, certains pourraient dire : « Nous n'avons pas trouvé d'enfant sur ce site particulier que nous considérons être un cimetière. Par conséquent, toute cette affaire des pensionnats était probablement un mensonge, et cela a sans doute été bénéfique pour les enfants autochtones. Les centaines de milliers de personnes qui ont fréquenté ces pensionnats ont tout inventé. »

Je pense que nous devons veiller à ce que, si nous devons tous nous exprimer ou partager nos opinions, celles-ci s'appuient sur autant de preuves que possible, et nous devons donner à chacun la possibilité de s'exprimer. Or, pour ceux d'entre nous qui connaissent l'histoire des pensionnats indiens, qui ont côtoyé des survivants pendant des décennies et qui ont lu des milliers de pages de transcriptions, il est clair qu'ils ne mentent pas tous. Je pense qu'il nous incombe de veiller à ce que cette vérité soit dite, et qu'elle soit dite avec force et dans le respect des récits des survivants des pensionnats, tels que ceux-ci nous les ont communiqués.

Il existe des milliers de témoignages enregistrés en vidéo, ce que mon collègue, qui est assis ici à cette table, s'est évertué à recueillir pendant des années. Ils sont enregistrés en vidéo et en audio. Il existe des transcriptions de la Commission de vérité et réconciliation et de nombreux autres processus qui contribuent à mettre en lumière ce qui s'est passé dans les pensionnats.

Nous devons simplement continuer à exposer cette vérité, et il ne sert à rien de faire taire les négationnistes. Laissons-les parler. Ils seront toujours là.

**Le sénateur Tannas :** Je vous remercie.

**Le sénateur Francis :** Ma question s'adresse à M. Frogner.

A few weeks ago, Indigenous Services Canada confirmed that the Residential School Documents Advisory Committee never resumed its work after its chair, Cadmus Delorme, and other members resigned in July 2024 because of funding disputes. However, officials added that the work completed by the advisory committee, particularly for its development of a broader definition of relevant records, continues to guide departmental efforts to identify and disclose additional documents.

I'd like you to speak to how the discontinuation of the advisory committee has impacted the work currently being undertaken to transfer records to the National Centre for Truth and Reconciliation, and, specifically, what progress has been made since the committee's work was paused? Are there mechanisms now in place to provide independent oversight of the federal search for residential school records?

**Mr. Frogner:** Thank you, senator. This is what I was commenting on previously and also in my presentation.

While working with the Residential School Documents Advisory Committee, which I was also on, there was an Indigenous advisory group who, as I said, created a subject list of approximately 10 pages identifying issues relevant to the residential school experience from the perspective of Survivors. That was the subject list that was used and distributed across departments to track down records that were relevant to document the residential school experience going forward. That work was more or less done. It was ongoing, but there was significant progress being made.

With that subject list in mind, there was some pushback from some departments regarding some of the terms and terminology, but we were very insistent that this was a Survivor-driven research project.

The problem was that we did supply a budget regarding the cost of digitization, ingestion and processing those records that would then be made into master copies for preservation and also access copies. The funding window was explained, and the budget was there, but the resources were never provided for us to do that.

Records were identified, and for the most part, it was to a certain satisfactory degree. The identification of the records is the first step in bringing them to the centre, saving them and making them accessible to researchers, which is what needs to be done next. That budget is what we provided for, and that's what needs to be recognized.

Il y a quelques semaines, Services aux Autochtones Canada a confirmé que le Comité consultatif sur les documents relatifs aux pensionnats indiens n'avait jamais repris ses travaux après que son président, Cadmus Delorme, et d'autres membres eurent démissionné en juillet 2024 en raison de différends au sujet du financement. Cependant, les responsables ont ajouté que les travaux réalisés par le comité consultatif, notamment l'élaboration d'une définition plus large des documents pertinents, continuent de guider les efforts du ministère pour localiser et divulguer des documents supplémentaires.

J'aimerais que vous nous expliquiez les répercussions qu'a eu la dissolution du comité consultatif sur les travaux actuellement menés pour transférer les documents au Centre national pour la vérité et la réconciliation, et, plus précisément, quels progrès ont été réalisés depuis que les travaux du comité ont été suspendus? Existe-t-il aujourd'hui des mécanismes permettant d'assurer une surveillance indépendante de la recherche fédérale de documents sur les pensionnats indiens?

**M. Frogner :** Merci, sénateur. C'est ce dont je parlais précédemment et dans mon exposé.

Lorsque je travaillais avec le Comité consultatif sur les documents relatifs aux pensionnats indiens, dont je faisais également partie, il existait un groupe consultatif autochtone qui, comme je l'ai dit, avait établi une liste thématique d'environ 10 pages où étaient énumérées les questions pertinentes à l'expérience des pensionnats du point de vue des survivants. C'est cette liste thématique qui a été utilisée et diffusée dans tous les ministères pour retrouver les documents aptes à documenter l'expérience des pensionnats indiens. Ce travail était plus ou moins achevé. C'était un travail de longue haleine, mais des progrès significatifs avaient été réalisés.

Voyant cette liste de thèmes, certains ministères ont émis des réserves concernant certains termes et la terminologie, mais nous avons insisté sur le fait qu'il s'agissait d'un projet de recherche mené par les survivants.

Le problème, c'est que nous avons fourni un budget concernant le coût de la numérisation, de la saisie et du traitement de ces documents, qui devaient ensuite être transformés en copies maîtresses pour la conservation et en copies d'accès. Les modalités de financement avaient été expliquées, et le budget était là, mais les ressources nécessaires pour mener à bien cette tâche ne nous ont jamais été fournies.

Les documents ont été localisés, et dans l'ensemble, cela s'est fait de manière plutôt satisfaisante. La localisation des documents est la première étape. Ensuite, les documents sont transférés au centre, sauvegardés, puis mis à la disposition des chercheurs. Les fonds attendus étant censés payer pour tout cela, et c'est ce qu'il est important de reconnaître.

I should add, too: We also now have a very successful preservation system that was funded by a \$6.2-million CFI project. We spent several years developing this process to ingest and preserve digital records in our digital environment.

If we did get these records, we could guarantee their long-term preservation for future generations. As I've also mentioned, we're now developing a public-facing research database that would allow for more sensitive access to the records, better investigative capabilities of the records and improved research. All of that would depend on providing the resources that we could then use to ingest, store and make available these records.

**Senator Francis:** Thank you. Mr. Frogner, would you suggest that we also hear from Cadmus Delorme, the former chair?

**Mr. Frogner:** Certainly. He was the chair of the committee, and I think his input would be valuable, yes.

**Senator Francis:** Thank you. Mr. DeGagné, do you have anything to add?

**Mr. DeGagné:** No. I would only say that these are discussions about resources, and it's absolutely critical for people in positions like Cadmus Delorme to make sure that they vote with their feet to make the strongest possible case for continued resourcing of something as critical as this.

As all of us know here, there are many competing interests in government, even one as large as us, but I think it's critical to have Cadmus Delorme say a few words here. He and his colleagues did the responsible thing to push their agenda as far as they could, and their perspective needs to be heard. I think that's a great suggestion.

**Senator Francis:** Thank you.

**Senator Clement:** Thank you for your testimony. There's so much.

Mr. Frogner, your comments about funding and short-term funding and the damage that causes really resonate.

Mr. DeGagné, regarding your response to Senator Tannas in terms of deniers and not shouting them down, finding a way to let all of those things exist but also keep filling the space with truth, it's powerful testimony. Thank you.

Je tiens également à ajouter que nous disposons désormais d'un système de conservation très performant, financé par un projet de 6,2 millions de dollars de la Fondation canadienne pour l'innovation. Nous avons passé plusieurs années à mettre au point ce processus pour saisir et conserver les documents numériques dans notre environnement numérique.

Si nous obtenions ces documents, nous pourrions garantir leur conservation à long terme pour les générations futures. Comme je l'ai également mentionné, nous développons actuellement une base de données de recherche accessible au public qui permettra d'offrir un accès plus nuancé aux documents, de meilleures capacités d'analyse et une recherche plus efficace. Tout cela dépendra de la mise à disposition des ressources, ressources que nous pourrions utiliser pour saisir et stocker ces documents et les rendre accessibles.

**Le sénateur Francis :** Merci. Monsieur Frogner, croyez-vous que nous devrions aussi entendre l'ancien président, M. Cadmus Delorme?

**M. Frogner :** Certainement. Il était le président du comité, et je pense que son apport serait profitable, oui.

**Le sénateur Francis :** Merci. Monsieur DeGagné, avez-vous quelque chose à ajouter?

**M. DeGagné :** Non. Je dirais simplement qu'il s'agit là de discussions sur les ressources, et qu'il est absolument essentiel que des personnes occupant des postes tels que celui de Cadmus Delorme veillent à agir concrètement pour défendre avec le plus de rigueur possible le maintien du financement d'un domaine aussi crucial que celui-là.

Comme nous le savons tous ici, il existe de nombreux intérêts concurrents au sein du gouvernement, même dans une administration aussi grande que la nôtre, mais je pense qu'il est primordial de permettre à Cadmus Delorme de témoigner devant vous. Lui et ses collègues ont agi de manière responsable en faisant avancer leur programme autant qu'ils le pouvaient, et leur point de vue doit être entendu. Je crois que c'est une excellente idée.

**Le sénateur Francis :** Merci.

**La sénatrice Clement :** Merci de votre témoignage. Il y a tant à dire.

Monsieur Frogner, vos observations sur le financement, le financement à court terme et les dommages que cela cause trouvent assurément un écho.

Monsieur DeGagné, j'ai bien aimé votre réponse au sénateur Tannas au sujet des négationnistes et j'estime que votre conseil de ne pas tenter de les faire taire, mais de trouver un moyen de laisser toutes ces choses exister tout en continuant à faire résonner la vérité était un témoignage puissant, et je vous en remercie.

There's a petition that has been signed by more than 13,000 people originating from Ontario. It closed last week, and it has called on parliamentarians to protect and preserve the confidential records from the Independent Assessment Process, which are set to be permanently destroyed by September 2027.

These records were gathered with the promise of confidentiality and represent the most detailed records ever collected. What do you need from Parliament to ensure Survivors have access to those records? I know you're talking about awareness, but the truth is there are limitations to awareness. People will get missed. How do we ensure Survivors' privacy is respected but also ensure the records are not destroyed without consent? Do you need legislation for this? That's my first question.

Then my second question is around resources. A lot of the communities are doing the work here. They're going to court because we know the governments need to be taken to court. Churches need to be taken to court before people do anything, but the communities are doing this work.

If you can address the healing piece that needs to take place around mental health, how do we support communities in going through that process? Those are my questions to both of you.

**Mr. DeGagné:** If I could answer first about the protection of the documents, anyone who has sat through a video recording of a story and an IAP hearing and has heard the pain involved in those stories will know that many people would never have told that story if they thought for a moment that those things would be public. Just from a research point of view, it's tempting to think that there's value and there's a richness in those things that can't be lost, but they never would have shared what they shared without it.

If anything, for those of us who gathered that research, I think we must look to ourselves to say, "You know what? We didn't do the work we should have done in terms of disclosures and disclosure statements by saying we promise to keep this private; however, 20 years from now, do you agree that we can release it with the agreement of your family?" We could have done a much better job on those releases. Now we find ourselves in the position where we're going to lose all of this testimony that we never would have had anyway had we not given ironclad guarantees that they wouldn't be public.

Il existe une pétition signée par plus de 13 000 personnes originaires de l'Ontario. Clôturée la semaine dernière, elle demande aux parlementaires de protéger et de préserver les dossiers confidentiels du Processus d'évaluation indépendant, aux termes duquel ces dossiers seraient détruits de façon définitive d'ici septembre 2027.

Ces dossiers ont été rassemblés avec la promesse de confidentialité et constituent les archives les plus détaillées jamais colligées. Que demandez-vous au Parlement pour garantir que les survivants aient accès à ces dossiers? Je sais que vous parlez de sensibilisation, mais la vérité, c'est que la sensibilisation a ses limites. Certaines personnes passeront entre les mailles du filet. Comment garantir que les renseignements personnels des survivants soient respectés tout en veillant à ce que les dossiers ne soient pas détruits sans leur consentement? Avez-vous besoin d'une loi pour cela? C'est ma première question.

Ma deuxième question porte sur les ressources. Ce sont en grande partie les communautés qui font le travail ici. Elles vont devant les tribunaux parce que nous savons que les gouvernements doivent être poursuivis. Les Églises doivent être traînées en justice avant que les gens ne fassent quoi que ce soit, mais ce sont les communautés qui mènent ce combat.

Si vous comptez vous attaquer à la question de la guérison qui doit avoir lieu en matière de santé mentale, comment pouvons-nous soutenir les communautés dans ce processus? Voilà mes questions à vous deux.

**M. DeGagné :** Si je peux répondre en premier sur la protection des documents, quiconque a visionné l'enregistrement vidéo d'un témoignage et d'une audience du Processus d'évaluation indépendant et a entendu la douleur contenue dans ces récits sait que beaucoup de gens n'auraient jamais raconté leur histoire s'ils avaient pensé un seul instant que ces éléments risquaient d'être rendus publics. D'un point de vue purement scientifique, on serait tenté de penser que ces témoignages ont une valeur et une richesse qui ne doivent pas être perdues, mais ces personnes n'auraient jamais parlé des choses dont elles ont parlé sans cette garantie de confidentialité.

Au contraire, pour ceux d'entre nous qui ont rassemblé ces données, je pense que nous devons nous remettre en question et nous dire : « Vous savez quoi? Nous n'avons pas fait le travail que nous aurions dû faire en matière de divulgation et de déclarations de divulgation en promettant de garder cela confidentiel. Cependant, êtes-vous d'accord pour que, d'ici 20 ans, nous soyons autorisés à publier vos témoignages avec l'accord de votre famille? » Nous aurions pu faire un bien meilleur travail sur ces autorisations de publication. Nous nous retrouvons aujourd'hui dans une situation où nous allons perdre tous ces témoignages que nous n'aurions de toute façon jamais eus si nous n'avions pas donné de garanties fermes qu'ils ne seraient pas rendus publics.

My view would be that we have to honour our commitment to privacy for those people. There's lots of other information out there. There are lots of other proofs and truths and testimony out there that we can access from all sorts of other processes, but for this, you only need to sit through a couple of them to understand the bargain that was made to tell something so painful that it could change your life.

I have a really strong opinion about whether or not these things are — sure, it would be great to preserve them, but who's going to read them? Are they the only sources of this kind of information? I don't think they are.

What can communities do to support this kind of healing work? My colleague from the NCTR talks about the importance of research here, not just getting the documents but also using them in terms of research. I think there's a lot more research that can be done. We are in the collection phase of this process. Even though this has been a 100-year process in residential schools, we're still collecting. I think at some point, we have to take a step back and begin the process of analysis of what it is we have, like my colleague at the NCTR is doing with his team.

When we worked on the Aboriginal Healing Foundation and then closed it in 2012, we had 1,500 community healing projects that we had funded with probably \$400 million. We had thousands and thousands of records that those funded projects have kept to tell us about how well the healing was going, such as: "We invested in this kind of process, and healing emerged, and it was good for our people. Or we invested in this kind of process, and nothing happened or it didn't succeed." All of that is there in a roomful like this of documents, reports, outcomes and recommendations.

We gave those at that time in 2012 to Algoma University for their library, where they're kept safe. I would be hard pressed to think of anybody who has decided to go into those archives and do a PhD dissertation on those healing outcomes. I don't think there was anybody. There might be a few, but none that I know of. Those are the kinds of records that we should be constantly mining to give us some truths about what healing looks like and what's possible, but we haven't gotten to that phase yet. We're mainly in the phase of gathering and acquiring. I think we need to enter into the analysis phase so that we can help communities heal.

À mon avis, nous devons respecter notre engagement à l'égard de la protection des renseignements personnels de ces personnes. Il y a encore beaucoup d'autres renseignements que nous n'avons pas recueillis. Il y a beaucoup d'autres preuves, vérités et témoignages auxquels nous pouvons accéder par toutes sortes d'autres moyens, mais dans ce cas précis, il suffit d'écouter quelques-uns de ces récits et témoignages pour comprendre le compromis que les gens ont dû faire pour raconter des choses si douloureuses et susceptibles de changer leur vie.

J'ai une opinion très tranchée sur la question de savoir si ces documents doivent être conservés ou non — bien sûr, ce serait formidable de les préserver, mais qui va les lire? Ces documents sont-ils les seules sources de renseignements de ce type? Je ne le crois pas.

Que peuvent faire les communautés pour soutenir ce type de travail de guérison? Mon collègue du Centre national pour la vérité et la réconciliation parle ici de l'importance de la recherche, non seulement pour obtenir les documents, mais aussi pour utiliser ces derniers pour le bien de la recherche, car je crois qu'il y a encore beaucoup de recherche à faire. Dans ce processus, nous en sommes encore à l'étape de la collecte. Même si cela fait 100 ans que les pensionnats fonctionnent, nous continuons à collecter des données. Je pense qu'à un moment donné, nous devons prendre du recul et entamer le processus d'analyse de ce dont nous disposons, comme le fait mon collègue du Centre national pour la vérité et la réconciliation avec son équipe.

Lorsque nous avons travaillé sur la Fondation autochtone de guérison, puis que nous l'avons fermée en 2012, nous avons financé 1 500 projets de guérison communautaire à hauteur d'environ 400 millions de dollars. Nous avons des milliers et des milliers de dossiers que ces projets financés avaient conservés pour nous dire comment se déroulait la guérison. Par exemple, nous avons appris des choses comme : « Nous avons investi dans ce type de processus, et la guérison s'est produite, et c'était bon pour notre peuple. » Ou bien : « Nous avons investi dans ce type de processus, et rien ne s'est passé ou cela a été un échec. » Tout cela se trouve dans une pièce remplie de documents, de rapports, de résultats et de recommandations comme celle-là.

En 2012, nous avons remis ces documents à l'Université d'Algoma pour qu'elle les remise dans sa bibliothèque, où ils sont conservés en sécurité. J'aurais du mal à imaginer que quelqu'un ait l'idée de se plonger dans ces archives pour rédiger une thèse de doctorat sur ces démarches de guérison. Je ne crois pas que c'est arrivé. Il y en a peut-être eu quelques-uns, mais aucun à ma connaissance. C'est le genre de documents que nous devrions constamment exploiter pour nous éclairer sur ce à quoi ressemble la guérison et sur ce qui est possible, mais nous n'en sommes pas encore là. Nous en sommes principalement à l'étape de collecte et d'acquisition. Je crois qu'il va falloir passer à

**Senator Clement:** Thank you. Do you have any comments, Mr. Frogner?

**Mr. Frogner:** Yes. First, I'd like to maybe begin by saying that there is a common misconception about the role of archives. This began with the original judge's decision in the Ontario Superior Court regarding whether or not these records should be preserved. There's the perception that if they do come to the archives, then they are publicly accessible, but that's completely false. It's a mischaracterization of the role of archives. There have been centuries of examples of archival institutions holding down records and locking them down, including financial, health and legal, and for several generations they are not made accessible. We can do that with these. The point is that we can't afford to lose this knowledge if we want to learn the identity of this country. Who we are is based fundamentally on these kinds of milestone events that occurred in our history, and we can't just callously or flippantly toss them aside because of some unfulfilled tort law which says now that the decision is made, the records must be destroyed. No, we learn from them after the decisions have been made, and going forward, we can learn from them.

I would observe the fact that there was not a Canadian archivist given as a witness in the original Superior Court decision on whether these should be preserved. I would say to you that if there had been, the archivist would explain these records could very easily be locked down and not made accessible. I understand the profound depth of harm that can be done. On a daily basis, I work with Survivors who tell me they don't even want their own personal family members to see their records. I understand that. That is why these records would not be made available, but they would be saved for future generations, and we would still learn from these records in the future. They have a profound value, and I think destroying them, quite frankly, is obscene for the identity and the understanding of this country. Let's be clear: After our research, we have now confirmed that there are approximately 170,000 to 175,000 children who went through the system, and 35,000 sat for the IAP process. That's a highly significant number, especially if we want to talk to a class of deniers who say these schools weren't so bad. That's a very significant portion of children who went through the IAP process.

We can't afford to just toss those. At the same time that we're worried about deniers, we're tossing away the most valued set of records that actually respond to those deniers' claims? I think losing these records would be a historic loss of international

l'étape d'analyse pour être en mesure d'aider les communautés à guérir.

**La sénatrice Clement :** Merci. Monsieur Frogner, souhaitez-vous ajouter quelque chose?

**M. Frogner :** Oui. Tout d'abord, je voudrais dire qu'il existe une fausse idée récurrente concernant le rôle des archives. Cela a commencé avec la décision initiale du juge de la Cour supérieure de l'Ontario qui tentait d'établir si ces documents devaient être conservés ou non. Les gens croient que ces documents deviendront hors de portée du public dès qu'ils seront archivés, mais c'est complètement faux. C'est une interprétation erronée du rôle des archives. Depuis des siècles, les institutions d'archives conservent et enferment des documents — notamment financiers, médicaux et juridiques —, et ces documents restent inaccessibles au public pendant plusieurs générations. Nous pouvons faire de même avec ceux qui nous concernent ici. Le fait est que nous ne pouvons pas nous permettre de perdre ce savoir si nous voulons comprendre l'identité de ce pays. Notre identité repose fondamentalement sur ce genre d'événements marquants qui se sont produits dans notre histoire, et nous ne pouvons pas les mettre de côté de façon cruelle ou désinvolte à cause d'une loi sur la responsabilité civile non respectée qui stipule que, maintenant que la décision est prise, les documents doivent être détruits. Non, nous tirons des leçons une fois les décisions prises, et à l'avenir, nous pourrions en tirer des leçons.

Je tiens à souligner qu'aucun archiviste canadien n'a été appelé à témoigner pendant la procédure qui a donné lieu à la décision initiale de la Cour supérieure concernant la question de savoir si ces documents devaient être conservés. Je vous dirais que s'il y en avait eu un, cet archiviste aurait expliqué que ces documents pouvaient très facilement être mis sous clé et rendus inaccessibles. Je comprends l'ampleur considérable des torts que leur divulgation peut entraîner. Au quotidien, je travaille avec des survivants qui me disent qu'ils ne veulent même pas que les membres de leur propre famille voient leurs dossiers. Je comprends cela. C'est la raison pour laquelle ces dossiers ne seraient pas rendus accessibles. Cependant, ils seraient conservés pour les générations futures, et nous pourrions encore en tirer des enseignements à l'avenir. Ils ont une valeur inestimable, et très franchement, j'estime qu'il serait scandaleux de les détruire, du point de vue de l'identité et de la compréhension de notre pays. Soyons clairs : à l'issue de nos recherches, nous avons confirmé qu'entre 170 000 à 175 000 enfants ont passés par le système, et que 35 000 ont suivi le Processus d'évaluation indépendant, ou PEI. C'est un nombre très significatif, en particulier si nous voulons nous entretenir avec ceux qui nient la réalité et affirment que ces écoles n'étaient pas si déplorables. Un pourcentage très important de ces enfants ont participé à ce processus.

Nous ne pouvons pas nous permettre de simplement les jeter à la poubelle. Alors même que nous nous inquiétons des négationnistes, nous jetterions à la poubelle les archives les plus précieuses qui contredisent précisément les affirmations de ces

proportions. In the history of colonial jurisdictions around the world, I can't imagine another record set that so profoundly documents the experience of a group of peoples as they were being colonized, as these records do. This is why I would ask: What is the federal government doing to reach out to Survivors' communities to let them know that they have basically a little over a year left now to try to save their testimonies? We've been doing this for a couple of years now. We've sent out over 600 lists of letters to band councils across the country. We have media that we go to in order to promote this. We're looking at community radio and social media. We're doing what we can do to try to make this known, but the reserves of the federal government would be a tremendous asset on this account.

**Senator Clement:** How about legislation?

**Mr. Frogner:** I was just going to address that.

**Senator Clement:** Okay. Go ahead, sorry.

**Mr. Frogner:** I don't know so much if legislation is required. As I said, the archival role would protect those records in the first place. Maybe if the legislation said that there shall be resources to be made available so that these records are stored and available for future generations to learn from, I think that would be useful. They would be locked down if they were to be given to the NCTR. It's the final decision of the Survivor. It's a very short form, but on that form, it's the Survivor who has the final decision on what shall be made available in their testimony. We're just safekeeping the records and making sure they don't get lost and facilitating public availability.

Regarding the resources to have them saved and learned from in future generations, I think that would be a very useful piece of legislation.

Regarding communities and commemoration, I think one of the things that I find difficult from our work is that CIRNAC is funding this research community by community. There is an economy of scale that can be gained if somehow the research could be funded in some kind of collectivity by language, by regional group or by cultural group. Communities come to me about the same school and say, "Our children from our community were sent to this school. We want the records of the school," to which I say, "This school had over 30 communities' children. We can't send all 30 communities the same records."

négationnistes? Je pense que la perte de ces documents constituerait une perte historique d'ampleur internationale. Dans l'histoire des administrations coloniales du monde entier, je ne peux imaginer un autre ensemble de dossiers qui documente aussi à fond l'expérience d'un groupe de peuples au moment où ils étaient colonisés, comme le font ces documents. Voilà pourquoi je pose la question suivante : quelles mesures le gouvernement fédéral prend-il pour communiquer avec les communautés de survivants afin de leur faire savoir qu'il leur reste en gros un peu plus d'un an pour tenter de sauvegarder leurs témoignages? Nous déployons ces efforts depuis deux ou trois années maintenant. Nous avons envoyé plus de 600 listes de lettres aux conseils de bande de l'ensemble du pays. Nous faisons appel aux médias pour promouvoir cette initiative. Nous nous tournons vers les radios communautaires et les réseaux sociaux. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour faire connaître cette initiative, mais les réserves du gouvernement fédéral constitueraient un atout considérable à cet égard.

**La sénatrice Clement :** Pourquoi ne pas avoir recours à une mesure législative?

**M. Frogner :** J'allais justement en parler.

**La sénatrice Clement :** D'accord. Pardonnez-moi, et veuillez poursuivre.

**M. Frogner :** Je ne sais pas vraiment si une mesure législative est nécessaire. Comme je l'ai indiqué, le rôle des archives serait avant tout de protéger ces documents. Si la mesure législative stipulait que des ressources doivent être fournies pour que ces documents soient conservés et mis à la disposition des générations futures, afin qu'elles puissent en tirer des enseignements, j'estime qu'elle serait peut-être utile. Les documents seraient mis sous clé s'ils devaient être remis au Centre national pour la vérité et la réconciliation, ou CNVR. C'est au survivant qu'appartient la décision finale à cet égard. Le formulaire est très court, mais c'est le survivant qui a le dernier mot quant aux éléments de son témoignage qui seront préservés. Nous nous contentons de conserver les documents, de veiller à ce qu'ils ne soient pas égarés et de faciliter leur accès au public.

Je crois qu'une telle mesure serait très utile si elle prévoyait les ressources nécessaires pour préserver ces documents et en tirer des enseignements pour les générations futures.

En ce qui concerne les collectivités et la commémoration, je pense que l'une des difficultés que je rencontre dans le cadre du travail que nous accomplissons réside dans le fait que RCAANC finance cette recherche une collectivité à la fois. On pourrait réaliser des économies d'échelle si, d'une manière ou d'une autre, la recherche pouvait être financée de façon collective, par langue, par groupe régional ou par groupe culturel. Des membres de certaines collectivités viennent me voir au sujet de la même école, et ils me disent : « Les enfants de notre collectivité ont été envoyés dans cette école. Nous voulons obtenir les dossiers de cette école », ce à quoi je réponds : « Cette école accueillait des

Rather than fund each individual community, I think it would be more effective if CIRNAC started to look at ways to do this collectively. As well as doing that, maybe start to build some open-source digital tools that these communities can apply and use so that they're not always saddled with the costs of licensing, systems administration and all these kinds of upgrade costs that small communities often don't have the resources to take care of.

Community by community is not an effective way to do this investigation.

**Senator Clement:** Thank you both so much. *Nia:wen.*

**Senator Sorensen:** I just want to say, first of all, that I have so much respect and appreciation for the work that you and others have done for decades. I have said many times that this committee is education for me. It also leaves me feeling very helpless after these meetings.

Mr. Frogner, you answered my question already, so I'm going to turn to Mr. DeGagné and ask: How do we continue to help at this point? What should we be advocating for? Mr. Frogner, I know about sustainable funding, and I really liked your last comment about moving beyond community by community. Do you have additional comments?

**Mr. DeGagné:** I'll just repeat the one comment I had earlier on the value of Indigenous institutions. I quite quickly skipped over the fact that we have very few institutions in Indigenous life that are non-political. I don't know if I've ever seen an analysis on that, but for example, in the 1990s we were building up organizations like the National Aboriginal Health Organization, the Aboriginal Healing Foundation, the First Nations Statistical Institute and all of these organizations that could have helped us at this juncture, but we folded them all and closed them all down in the early 2000s.

I think there's real value in understanding Indigenous institution building. It's often said when Indigenous People have a challenge, we get a new program, and often it's one that's temporary, as my colleague from the NCTR has pointed out, and it doesn't have long-term funding. When the rest of Canada has these problems, they often get institutions that support that programming. That's probably the most important thing I can say here, and if that's all that's on the record, I'm happy with that.

enfants de plus de 30 collectivités. Nous ne pouvons pas envoyer les mêmes dossiers aux 30 collectivités. »

Au lieu de financer chaque collectivité individuellement, je pense que le processus serait plus efficace si RCAANC commençait à réfléchir à des moyens de le faire de manière collective. En parallèle, le ministère pourrait commencer à élaborer des outils numériques à source ouverte que ces collectivités pourraient mettre en œuvre et utiliser, afin qu'elles ne soient pas constamment accablées par les coûts liés aux licences, à l'administration des systèmes et à toutes sortes de frais de mise à niveau que les petites collectivités n'ont souvent pas les moyens de prendre en charge.

La collaboration avec une collectivité à la fois n'est pas une façon efficace de mener cette enquête.

**La sénatrice Clement :** Je vous remercie. *Nia:wen.*

**La sénatrice Sorensen :** Je tiens tout d'abord à dire que j'ai énormément de respect et d'admiration pour le travail que vous et d'autres personnes accomplissez depuis des décennies. Je l'ai déjà dit à maintes reprises : le comité est pour moi une véritable source d'apprentissage. Mais ces réunions me donnent aussi l'impression d'être complètement impuissante.

Monsieur Frogner, vous avez déjà répondu à ma question; je vais donc m'adresser à M. DeGagné et lui demander comment nous pouvons continuer à apporter notre aide à ce stade. Que devrions-nous préconiser? Monsieur Frogner, je suis au courant de la question du financement durable, et j'ai beaucoup aimé votre dernière observation au sujet de la nécessité de dépasser une approche qui consiste à travailler avec une collectivité à la fois. Avez-vous d'autres observations à formuler à ce sujet?

**M. DeGagné :** Je vais simplement revenir sur ce que j'ai dit tout à l'heure concernant l'importance des institutions autochtones. J'ai en effet rapidement passé sous silence le fait que, dans la vie autochtone, il existe très peu d'institutions qui n'ont pas un caractère politique. Je ne sais pas si j'ai déjà vu une analyse à cet égard, mais par exemple, dans les années 1990, nous avons mis en place des organisations telles que l'Organisation nationale de la santé autochtone, la Fondation autochtone de guérison et l'Institut de la statistique des Premières Nations, des organisations qui auraient toutes pu nous aider à ce stade, mais nous les avons toutes démantelées et fermées au début des années 2000.

Je crois qu'il est vraiment utile de comprendre comment se construit le tissu institutionnel autochtone. On dit souvent que lorsque les peuples autochtones font face à un problème, ils se voient proposer un nouveau programme, qui est souvent temporaire, comme l'a souligné mon collègue du CNVR, et qui ne bénéficie pas d'un financement à long terme. Lorsque le reste du Canada fait face à ces mêmes problèmes, on met souvent en place des institutions qui soutiennent ces programmes. C'est probablement l'argument le plus important que je puisse faire

**Senator Francis:** In the interest of time, this is for Mr. Frogner. You can put your answers in writing if you wish.

I wanted to ask you about the National Advisory Committee on Residential Schools Missing Children and Unmarked Burials, which provided forensic, technical and archival assistance. However, it ceased operations in 2025 when its funding agreement expired.

Can you elaborate on the work of the National Advisory Committee on Residential Schools Missing Children and Unmarked Burials and the impact of its termination? Where can Indigenous communities now turn to for independent, trusted and expert support? How are they being advised on the reliability and suitability of different technologies? Finally, if there is a gap, how should it be addressed?

**Mr. Frogner:** Thank you, senator. That's a very good question. In that committee, we were supplying — and I was on the committee as well — guidelines for ground-penetrating radar and for digital research in archival environments. We were supplying these kinds of guidelines and advice to communities and research groups that were coming to us, and we were making it freely available. There is a growing sort of swell of predatory private companies that are selling their software and licensing out to communities and gaining data that the communities then no longer hold control over and have lost in certain cases because of the contracts they're signing over.

We were offering free advice on these kinds of pathways that could avoid these situations. I think reinstating this group would be the most successful route because I do think we were starting to create a large groundswell of guidelines and supporting documentation that communities were beginning to turn to. After only a couple of years, communities are just starting to recognize that we were a good, trusted resource to use and turn to for this advice. Just as it was starting to become effective and have an impact, it seemed like that's when the funding ended and we had to disband.

The best route would be to reinstate that committee because it was offering free and sophisticated or professional advice on the various issues that these research groups encounter as they do their investigations.

**Senator Francis:** Thank you.

valoir ici, et si c'est tout ce qui sera versé au compte rendu, cela me satisfait.

**Le sénateur Francis :** Pour gagner du temps, j'adresse les questions suivantes à M. Frogner. Vous pouvez y répondre par écrit si vous le souhaitez.

Je souhaitais vous poser quelques questions au sujet du Comité consultatif national sur les enfants disparus des pensionnats et les sépultures non marquées, qui a apporté une aide dans les domaines médico-légal, technique et archivistique. Cependant, il a cessé ses activités en 2025, lorsque son accord de financement a pris fin.

Pourriez-vous nous en dire plus sur les travaux du Comité consultatif national sur les enfants disparus des pensionnats et les sépultures non marquées, ainsi que sur les conséquences de sa dissolution? Vers qui les collectivités autochtones peuvent-elles désormais se tourner pour obtenir un soutien indépendant, fiable et spécialisé? Comment sont-elles conseillées quant à la fiabilité et à la pertinence des différentes technologies? Enfin, s'il existe une lacune à cet égard, comment faudrait-il la combler?

**M. Frogner :** Merci, sénateur. Votre question est excellente. Au sein de ce comité, dont je faisais moi-même partie, nous fournissions des lignes directrices concernant les géoradars et la recherche numérique dans les environnements d'archivage. Nous fournissions ce type de lignes directrices et de conseils aux collectivités et aux groupes de recherche qui s'adressaient à nous, et nous les mettions gratuitement à leur disposition. On assiste aujourd'hui à une vague croissante d'entreprises privées prédatrices qui vendent leurs logiciels et accordent des licences aux collectivités, et qui obtiennent ainsi des données sur lesquelles ces collectivités n'ont plus aucun contrôle et qu'elles ont, dans certains cas, perdues en raison des contrats qu'elles ont signés.

Nous proposons des conseils gratuits au sujet des solutions qui permettraient d'éviter ce genre de situations. Je pense que le rétablissement de ce groupe serait la meilleure option, car je suis convaincu que nous étions en train de constituer un vaste corpus de lignes directrices et de documents d'accompagnement vers lesquels les collectivités commençaient à se tourner. Après seulement quelques années, les collectivités commençaient tout juste à reconnaître que nous étions une ressource fiable et de bonne qualité à laquelle elles pouvaient faire appel pour obtenir ces conseils. Juste au moment où notre travail commençait à porter fruit et à avoir une incidence, il semble que le financement ait pris fin et que nous ayons dû nous disperser.

La meilleure solution serait de rétablir ce comité, car il offrirait des conseils gratuits, spécialisés et professionnels concernant les différents problèmes que ces groupes de recherche rencontrent dans le cadre de leurs travaux.

**Le sénateur Francis :** Je vous remercie.

**The Deputy Chair:** Thank you to our witnesses.

I have one really quick question. I will not ask for responses. If you feel like sending a written response, that would be great.

I too am deeply concerned about the loss of records. I too am deeply respectful of people's wishes in sharing their stories, whether that is now or 50 years from now — generations from now.

The year 2027 isn't that far away. Is there an opportunity to stay that date and change that? If there is, what would be the plan for these records, given that there are diverse opinions on whether to save or not to save, and whether to store or not to store — all of those — but would that buy some time, then, to put together a plan that might be acceptable to all parties?

I leave that thought with you both, and if you would like to respond in writing to that, it would be lovely. Thank you.

Thank you for being here today, Mr. Frogner and Mr. DeGagné.

(The committee adjourned.)

**La vice-présidente :** J'aimerais remercier nos témoins.

J'ai une question très brève à vous poser. Je ne vous demanderai pas d'y répondre, mais si vous avez envie de me faire parvenir une réponse par écrit, j'en serai ravie.

Je suis, moi aussi, profondément préoccupée par la perte de ces dossiers. J'ai aussi un profond respect pour la volonté des gens de communiquer leurs histoires, que ce soit aujourd'hui ou dans 50 ans — ou dans plusieurs générations.

L'année 2027 n'est pas très éloignée. Est-il possible de repousser cette échéance et de changer les choses? Dans l'affirmative, quel serait le plan concernant ces documents, étant donné que les avis divergent quant à la pertinence de les conserver ou non, de les stocker ou non ou de toutes ces options? Cela vous permettrait-il de gagner un peu de temps pour mettre au point un plan susceptible de satisfaire toutes les parties?

Je vous laisse réfléchir à cela, et si vous souhaitez répondre à cette question par écrit, j'en serai ravie. Merci.

Je tiens à vous remercier de vous être joints à nous aujourd'hui, messieurs Frogner et DeGagné.

(La séance est levée.)

---